

# AVEC VOUS

juin  
2019

le journal communautaire n° 8

"ON SE DIT  
TOUT SUR LES OM"

TRI ? DÉCHETS ?  
COLLECTE ? COÛT ?  
FACTURATION ?  
INCIVILITÉS ?  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ?



ORDURES  
MÉNAGÈRES :

QUAND LA  
DÉMOCRATIE  
S'EXPRIME

VOUS HABITEZ SAINT-JUNIEN  
> MARDI 9 OCTOBRE - 18h30  
SAINT-JUNIEN Salle Amédée Burbaud

VOUS HABITEZ CHERONNAC, VAYRES, VIDÉ  
> JEUDI 11 OCTOBRE - 18h30  
CHÉRONNAC Salle polyvalente

VOUS HABITEZ JAVERDAT, ORADOUR/GLA  
> MARDI 16 OCTOBRE - 18h30  
ORADOUR/GLANE Salle Robert Lapu

VOUS HABITEZ ROCHECHOUART  
> JEUDI 18 OCTOBRE - 18h30  
ROCHECHOUART Pôle socio-cultur

VOUS HABITEZ SAINT-PRIE, SAINT-VIC

Egalement dans ce numéro

Le SCOT : l'association des territoires ruraux

Zone de Boisse : un écrin pour l'économie / Une séance au "centre aqua"

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

# EDITO



## Face à la crise, d'abord la démocratie

Depuis plusieurs mois, le pays est secoué par une crise majeure. La France des ronds-points dénonce les inégalités sociales et territoriales, demande des services publics de proximité, est prête à la transition énergétique mais pas sans des efforts vraiment partagés. Cette France-là, c'est celle que les gouvernants n'écourent plus, tournés vers la seule et unique application des règles d'un libéralisme sans frein, sans loi, sans prospérité partagée. Cette France-là, c'est aussi celle de la classe moyenne qui n'y arrive plus et qui craint pour l'avenir de ses enfants, avec une réussite scolaire offerte à quelques uns et la précarité accordée au plus grand nombre. Cette France-là attend une démocratie réelle, à base d'écoute, d'humanisme et de progrès pour tous.

Ce n'est ni plus ni moins que ce que nous avons, à nouveau, réclamé au Président de la République dans le courrier que vous trouverez en dernière page de votre journal communautaire : « Aujourd'hui, nous pensons que c'est le moment de revenir vers vous. Non par opportunisme d'une situation nationale inédite, « historique » pour reprendre vos mots du 10 décembre dernier, mais bien parce que notre frustration de ne pas avoir été écouté rejoint ce malaise qui aujourd'hui traverse l'ensemble de notre pays, et en particulier les zones rurales. Nous voulons être entendus. Les collectivités, la société civile, les citoyens, nous sommes tous dans la même attente. »

C'est par une démocratie renouvelée et responsable, autant que par des solutions concrètes marquant pleinement une volonté d'égalité des chances, que nous trouverons des solutions. Sans doute ne sommes-nous pas exemplaires, mais je veux croire que sur ce territoire nous faisons notre part. Et d'une certaine manière, ce journal dit en partie ces ambitions : un travail démocratique en profondeur autour de la question des Ordures Ménagères, permettant d'avancer des solutions concrètes ; un service public de proximité qui offre à tous les enfants le droit d'apprendre à nager ; un budget 2019 qui manie responsabilité et investissement d'avenir ; la création d'un Schéma de Cohérence de Territoire, véritable coopérative de territoires, pour mieux défendre notre ruralité...

Répondre aux attentes des citoyens-contribuables, des citoyens-salariés et des citoyens-usagers est possible, à la condition d'entendre ce qu'ils nous disent. Et si les gouvernants entendaient enfin ce que dit la France des ronds-points ?

Joël RATIER - Président

Directeur de la publication : Joël Ratier

Comité de rédaction : J. Ratier, J.M. Rougier, P. Allard, P. Lacroix, J. Duchambon, J.P. Granet, A. Dardilhac, R. Vouzellaud, J.L. Allard, M. Nebout-Lacourarie, J. Bertrand, J. Rejasse, L. Soury, P. Chaleix, C. Ballay

Crédits photos : Service communication POL (Lionel Mansion)

Conception maquette : Karbone14

Mise en page : Studio Saperli

Imprimerie : Rivet PE - Limoges

Dépot légal - 2<sup>e</sup> trimestre 2019

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits, sans l'accord préalable de la rédaction.

N° ISSN 1761-6093

Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58  
87200 Saint-Junien  
communication@pol-cdc.fr

# Ordures Ménagères : et maintenant on agit !

Comme un symbole, quinze jours avant le début du mouvement des Gilets Jaunes avait lieu la dernière réunion de concertation sur les Ordures Ménagères (OM). À chaque fois, les salles combles montraient ce besoin d'échanger.



Réunion publique à Oradour-sur-Clane, une des 6 rencontres avec les habitants.

Avec plus de 100 personnes à Chéronnac et plus de 700 au total sur les six réunions organisées par la communauté de communes, on voit bien que ces rendez-vous étaient attendus par les gens : « Le mot d'ordre était : "On se dit tout sur les OM" Et on s'est tout dit ! Avec des échanges passionnés, parfois assez vifs mais toujours respectueux se souvient le président de la POL. Les questions portaient sur le côté pratique comme le litrage des sacs, le nombre de tournées, le tri etc. Ces résultats intéressants nous obligent aujourd'hui à leur donner une suite concrète. « C'est ce que nous faisons aujourd'hui » assure Joël Ratier, même si l'intercommunalité ne pourra évidemment « pas donner satisfaction à toutes les demandes ».

## Une redevance incitative à l'horizon 2020

Comme semblent le vouloir les habitants, les élus veulent créer les conditions pour mettre en place une redevance incitative « Les gens l'ont exprimé, ils veulent payer en fonction du volume qu'ils déposent. Donc, celui qui va bien trier ses déchets réduira ses volumes et paiera forcément moins cher

que celui qui ne fera pas d'effort ». Après l'harmonisation des tarifs, c'est une nouvelle tarification qui va être proposée, basée sur le comportement des gens. Car plus on va trier ses déchets, plus on va maîtriser sa facture, réduire les coûts pour la collectivité et les impacts sur notre environnement : « L'idée est de mettre cette tarification incitative en place à l'horizon 2021 » projette Joël Ratier. À la sortie de ces réunions, les élus ont par ailleurs « pris l'engagement de revoir le règlement intérieur

des ordures ménagères car il soulevait certaines interrogations. Les échanges que nous avons eu au cours de ces réunions devraient permettre d'apporter des modifications et donc de satisfaire certaines demandes ». Bref, des solutions pratiques pour répondre au mieux aux demandes de la population seront apportées à court et moyen terme, « et les habitants seront au fur et à mesure informés des avancées » assure Joël Ratier.



# on s'est dit beaucoup de choses

## Des solutions pour maîtriser sa facture

Comme nous vous l'expliquions dans le numéro 6 d'Avec vous, la croissance de nos déchets est deux fois supérieure à celle de la population. À ce constat s'ajoute régulièrement de nouvelles normes environnementales faisant que le coût du transport, de la gestion et du traitement des déchets augmentent inévitablement. D'où l'intérêt d'adopter vite des gestes simples : un petit tas au fond du jardin pour l'herbe de tonte, un bac à composte pour les épluchures ou l'ajout d'une poubelle pour le tri vont automatiquement se répercuter favorablement sur votre facture ! D'ailleurs, beaucoup de questions concernaient le tri lors des réunions, tout le monde ne sachant pas forcément quels sont les déchets qui peuvent être recyclés. Un constat qui amène les élus à se pencher sur la pédagogie à mener auprès des usagers. Mais déjà, des choses se mettent en place. En plus de multiplier les points d'apports volontaires sur le territoire, « nous allons distri-

**“ Nous allons distribuer gratuitement plus de 200 composteurs ”**

buer gratuitement plus de 200 composteurs en espérant que ça fasse des émules. Les ordures ménagères sont devenues un gros problème. On met n'importe quoi à la poubelle et ça coûte très cher à la collectivité » explique Jean-Pierre Granet, vice-président en charge de l'élimination, du traitement et de la valorisation des déchets : « Malgré les efforts des gens au niveau des apports volontaires, on a jeté 28 kilos supplémentaires de déchets tous confondus par habitant en 2018 par rapport à l'année précédente ». Déchets de tonte ou bouteilles en verres, les sacs d'ordures ménagères sont truffés de trop de choses qui n'ont rien à y faire. Alors, afin de responsabiliser ceux qui ont encore de mauvaises habitudes, le sac transparent entre en vigueur. De couleur rouge, il permettra aux rippers, aux agents collecteurs d'y voir plus clair. Il ne s'agit en aucun cas de s'immiscer dans la vie privée des habitants, mais simplement de faciliter le travail des rippers, qui « est déjà bien assez pénible comme

ça » pour Jean-Pierre Granet. Alors si le sac contient des produits qui devraient être triés, ils ne seront tout simplement pas ramassés.

Grâce à ces réunions qui ont recueilli les questions et les idées des habitants, la communauté de communes continue de chercher les solutions afin de gérer au mieux et durablement nos déchets.



## On se dit tout sur les OM : des réponses à vos questions



### Comment je peux mieux gérer mes déchets ?

200 composteurs gratuits de 340 litres et leur bio-sceau seront offerts pour les habitants de la POL qui en feront la demande. Afin de bien les utiliser une petite « formation » sera proposée. Vous êtes intéressés, il suffit d'adresser au SYDED l'imprimé accessible dans vos mairies, à la POL ou sur les sites internet du SYDED et de la Porte Océane du Limousin.

### Je ne sais pas bien ce qu'il faut trier et ce que je peux laisser dans mes poubelles ?

Un guide du tri sera distribué avec les sacs, dans vos communes.

### Les sacs noirs vont-ils être interdits ?

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, il faudra effectivement utiliser les sacs rouges distribués par vos mairies.

### Nous avons un bébé et forcément il y a beaucoup de couches consommées. Si nous n'avons pas assez de sacs rouges, comment faire ?

Certaines situations familiales conduisent effectivement à devoir utiliser plus de sacs poubelles que pour un foyer normal. En ce cas, prenez contact avec votre mairie ou avec le service Ordures Ménagères de la POL au 05 55 72 78 78. De nouveaux sacs pourront vous être distribués.

### La tarification incitative, elle va être lancée ?

Lors du Conseil communautaire du 26 février dernier, les élus ont adopté une délibération qui permettra au SYDED de lancer la tarification incitative, au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### J'ai des petits encombrants mais je ne peux pas me déplacer, est-ce que les services de la POL pourront venir les ramasser ?

Si des petits encombrants sont avec d'autres encombrants, depuis 2018, les services les prennent en charge. Pour les situations exceptionnelles où il n'y aurait que des petits encombrants, la POL va mener une étude pour évaluer la mise en place d'un service payant au prorata du temps passé.

### J'ai hérité d'une maison. Non seulement, je n'y habite pas, mais en plus elle est vide. Pourquoi dois-je payer la redevance des ordures ?

Cette situation est effectivement apparue étonnante pour les élus. Décision a été prise d'exonérer les administrés qui seraient dans cette situation.

### Ma maison est en travaux. Je n'y habite pas. Pourquoi faut-il que je paye une redevance ?

Là encore, estimant qu'il est difficilement compréhensible pour les administrés de payer pour une maison inoccupée, les élus ont décidé de modifier le règlement, afin que les maisons en travaux ne soient plus taxées.

### Je veux bien faire le tri de mes déchets, mais les éco-points sont trop loin de chez moi. Que faire ?

Une forte densification des éco-points va avoir lieu sur le territoire. D'ici à fin 2019, ce sont 40 nouveaux éco-points qui vont être installés.

Voici l'affiche d'information sur le passage aux sacs rouges



# La zone de Boisse : un bel écrin pour le développement économique

Le projet de l'extension de la zone de Boisse est porté par la communauté de communes Porte Océane du Limousin. Véritable pilier de la politique économique de la collectivité, la zone de Boisse commence à prendre sérieusement forme.

Engagé depuis plusieurs années, le projet de la zone de Boisse porte dès sa conception une ambition : construire un espace qui sait allier enjeu économique et qualité environnementale. C'est avec cette idée forte que les concepteurs de la future zone économique de 32 ha (dont 23 prêts à accueillir les nouvelles entreprises) ont travaillé. L'enjeu environnemental est non seulement une nécessité pour répondre aux exigences réglementaires, mais c'est aujourd'hui devenu un élément clé dans la localisation des entreprises.

## La double ambition : attractivité économique et excellence environnementale

Alors que la zone de Boisse est - comme peuvent le voir tous ceux qui passent à proximité - en voie de finalisation, l'engagement pour le respect de la nature a été tenu. C'est ainsi que les chemins creux ont été restaurés, que la collecte des eaux pluviales se fait par un réseau de noues plantées favorisant l'infiltration, qu'un plan de gestion a été mis en place pour le maintien de la faune et de la flore. Parallèlement, l'aménagement interne de la zone permet aussi de faciliter et sécuriser les circulations douces au sein de la zone, tout comme son positionnement à proximité de la RN 141 permettra aux camions d'éviter les espaces d'habitation dans la ville de Saint-Junien, en accédant directement à la zone. L'environnement, la sécurité... mais aussi l'efficacité : 4 grands lots, parfaitement desservis, ont été prévus pour permettre l'installation des entreprises, selon leurs besoins et leurs activités. « Le but est bien de faciliter l'installation des entreprises », précise Aurélie Régeasse, directrice des politiques publiques intercommunales, en charge de ce dossier à la POL.

## De nombreux atouts

« C'est une zone nouvelle génération qui respecte l'environnement et qui offre des possibilités de circulation qui sécurisent à la fois les piétons et les vélos » souligne Pierre Allard qui voit également son côté pratique : « Elle permettra de relier directement l'autre zone



de Boisse sans avoir à passer par le centre-ville. L'entrée de la zone sera juste à côté du garage Citroën et devrait éviter les flux

de camions au niveau du rond-point de l'Europe ». Joël Ratier, Président de la Communauté de Communes, décrit ainsi l'enjeu de la zone de Boisse : « Il s'agit d'offrir des opportunités aux entreprises locales, de renforcer leurs activités et à des investisseurs extérieurs de s'installer ».

Ce nouvel espace économique doit être une locomotive pour un territoire plus vaste que la seule Porte Océane du Limousin ». Au total, la zone de Boisse propose près de 23 hectares de terrain à la vente. Et quatre entreprises ont déjà mis une option, ce qui représente déjà huit hectares : « Il est possible de faire du sur mesure. Il y a quatre grands îlots qui seront découpés en fonction des besoins des entreprises » précise Aurélie Régeasse.

Cette zone commerciale sera également mixte, c'est-à-dire qu'elle pourra accueillir tout type de projet, de l'industriel à l'artisanal en passant par le commerce et les services.

## Un logo pour la zone de Boisse

Afin de donner une visibilité à la zone d'activité, un logo a été conçu par une graphiste basée à Saint-Junien. Ce logo est présent sur la bache installée à l'entrée de la zone, côté Citroën. Il sera aussi le « profil » de la Zone de Boisse sur les réseaux sociaux, où toute personne intéressée pourra retrouver informations et actualités.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à **Mme Réjasse ou M. Daels**, Porte Océane du Limousin : 05 55 02 14 60 ou [contact@pol-cdc.fr](mailto:contact@pol-cdc.fr)



# 3 territoires = 1 bassin de vie = 1 SCOT

**Porte Océane du Limousin (POL), Ouest-Limousin (OL) et Charente-Limousine (CL) ont validé la création d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui servira à développer des projets pour les habitants de ce large bassin de vie.**

« Les trois intercommunalités ont délibéré favorablement pour mettre en place le SCOT » se réjouit Jean Duchambon. Le vice-président de la POL en charge de la stratégie territoriale assure que l'idée n'est pas de créer « un machin supplémentaire mais plutôt d'avoir un espace de coopération. Alors qu'il y a quelques années les territoires étaient sur le mode de la concurrence, aujourd'hui nous essayons de coopérer en raisonnant en termes de bassin de vie », pour répondre aux besoins quotidiens de quelques 73 000 habitants. Afin de mieux saisir les tenants et les aboutissants de ce SCOT, Avec Vous a posé les trois mêmes questions aux présidents des trois intercommunalités engagées dans la démarche.

**Avec Vous : Pourquoi un SCOT est utile à ce large bassin de vie ?**

**Joël Ratier, président de la POL :** C'est un territoire d'équilibre entre les agglomérations de Limoges et d'Angoulême, une zone d'activité économique historique traversée par la Vienne et la RN141, avec une industrie qui est toujours forte et de nombreux autres atouts. Réfléchir à l'échelle de ces trois intercommunalités a du sens. Ce n'est pas une super interco mais une coopérative des territoires.

**Philippe Bouty, président de Charente Limousine :** On trouve sur ce bassin de vie des équipements et des services complémentaires -publics et privés- utilisés par l'ensemble des habitants. Cette nouvelle échelle de territoire permettra d'avoir une offre de services suffisamment conséquente pour être visible sur le plan régional y compris sur le volet touristique, où l'offre des 3 territoires est tout à fait complémentaire.

**Christophe Gérouard, président de Ouest Limousin :** Ce SCOT devrait permettre à nos trois territoires situés entre les aires d'influence de Limoges et d'Angoulême de définir nos propres orientations d'aménagement à long terme. Notre bassin de vie sera mieux perçu et identifié au sein de notre vaste région Nouvelle-Aquitaine.

**AV : Quel type de réalisation peut-on imaginer ?**

**JR :** Tout le travail réalisé pour élaborer ce SCOT a largement permis de créer cette dynamique de rassemblement autour de la défense de la ligne Limoges-Angoulême. Je pense aussi à la défense de l'hôpital de Saint-Junien ou de l'abattoir de Confolens. Défendre et développer des services existants est aussi un des enjeux du SCOT.

**PB :** La vocation du SCOT est d'amener les élus et les acteurs du territoire à réfléchir ensemble à son devenir. De ces réflexions collectives émergeront sans doute des actions de coopérations pour conforter le tissu industriel, valoriser les productions agricoles

locales ou encore promouvoir le territoire.

**CG :** Aujourd'hui, il me paraît précipité de citer des projets précis, mais compte tenu de la proximité, de la ressemblance et de la complémentarité de nos territoires, je suis convaincu que dans les domaines économiques, agricoles, touristiques, sociaux ou environnementaux nous aurons des projets communs à partager.

**AV : La réussite de ce schéma implique la coopération entre les territoires, mais également entre les habitants et les élus ?**

**JR :** Les élus sont impliqués dans l'élaboration de ce SCOT mais il va falloir aller beaucoup plus loin. Les associations, les acteurs économiques mais également les habitants vont être invités à participer à des réunions de travail pour élaborer ce schéma, un peu à la manière dont nous avons procédé pour l'Agenda 21.

**PB :** Les habitants et les élus font le territoire et seront donc mobilisés pour contribuer à l'élaboration de ce schéma qui donnera à voir ce que les élus et les habitants souhaitent pour leur territoire de demain.

**CG :** La réussite de ce Schéma repose effectivement sur une importante coopération des territoires et une forte implication des élus qui seront le relais de proximité auprès des habitants et des acteurs économiques.

## Budget 2019 : des marges de manœuvre retrouvées sans hausse de fiscalité

### Les chiffres majeurs du budget principal 2019

**2 980 700 €**

Investissements nouveaux dont

- 700 000 € pour la voirie intercommunale
- 542 000 € pour la Cité du Cuir à St-Junien
- 200 000 € pour la base de loisirs à St-Victorien
- 100 000 € pour le numérique
- 133 000 € pour l'espace de recherche scientifique sur la Météorite à Rochechouart
- 101 000 € pour l'École de Musique Intercommunale

**19 637 564 €**

Dépenses de fonctionnement dont

- 25 % pour les dépenses de personnel
- 13 % de charges à caractère général (moyens nécessaires au fonctionnement de la POL)
- 566 000 € pour soutenir 46 associations du territoire
- 923 000 € pour La Mégisserie et le Ciné-Bourse
- 494 000 € de solidarité envers les communes

**19 637 564 €**

Recettes de fonctionnement dont

- 8 759 000 € de produits des 3 taxes et de la Cotisation Foncière des Entreprises
- 2 801 500 € de dotations d'Etat

**Endettement : 152 € / HABITANT**

en 2018, soit une capacité de désendettement de 3,9 ans (moyenne nationale : 5,2 ans)

**3 126 520 € Budget annexe** Ordures Ménagères

**3 671 413 € Budget annexe** Zone d'Activité de Boisse

## 3 questions à Jean-Marie Rougier, vice-président chargé des finances

**Comment voyez-vous la situation budgétaire de la POL en 2019 ?**

La lecture des comptes administratifs 2018 montre une amélioration significative de notre situation financière, en particulier sur le budget principal. Une épargne à la hausse et un fonds de clôture augmenté de 600 000 € par rapport à 2017, ce sont des indicateurs positifs. Les résultats du budget annexe des ordures ménagères sont par contre moins satisfaisants.

**En 2018, les élus lançant un audit financier, a-t-il porté ses fruits ?**

Il a confirmé l'impact des réformes fiscales menées par l'Etat, examiné la situation de nos politiques publiques, établi un état des lieux très précis de notre situation. Nous avons accru notre vigilance pour la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, limité nos investissements afin de redresser nos comptes.

**Quels sont les grands axes du budget 2019 ?**

Le budget s'engage sur 3 axes principaux : la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin d'assurer un autofinancement suffisant pour investir en préservant la qualité de nos services ; le maintien des taux d'imposition de la POL et le choix d'un format d'investissement sans emprunt à hauteur de 4 millions d'euros.

# La seconde vie de nos vieux objets

**En cette période de grand ménage de printemps, les allers-retours à la déchetterie à Saint-Junien sont coutumiers des habitants du territoire.**

Ce sont Olivier Mareuil et Jean-Paul Thomas qui accueillent les usagers et leurs indiquent la marche à suivre. Car à chaque benne son type d'objet, l'important est de bien trier pour essayer de valoriser au mieux les déchets : carton, mobilier, ferraille, gravât, encombrants, bois, peinture, électroménager, huile... de nombreux produits transitent chaque jour à la déchetterie. « La fréquentation est plus importante au printemps et lorsqu'il fait beau. Certains viennent trois ou quatre fois dans la même journée » explique Olivier Mareuil qui précise que « lors des grosses journées, on peut enregistrer jusqu'à 460 passages ». Tandis que certains déchets ne peuvent qu'être enfouis, l'essentiel des produits récupérés en déchetterie va être recyclé et valorisé par différentes entreprises ou associations (comme la Boîte à Papier par exemple).

## Un cercle vertueux

Mais plutôt que de jeter ses objets en bon état, il est par exemple possible de les confier à la Ressource rit, qui se chargera de leur offrir une seconde vie. Grâce à une convention renouvelée avec la POL, un conteneur situé à l'entrée de la déchetterie est spécialement dédiée à accueillir les dons. Une quinzaine d'objets sont ainsi récoltés chaque semaine par l'association ALEAS<sup>(1)</sup>, ce qui représentait pas moins de 38 tonnes de matériel en 2018. Meubles, vaisselle, livres, bibelots, vêtements, jouets, puériculture... une multitude d'objets peut ainsi être revendue à des prix « défiant toute concurrence » se réjouit Martine Nebout-Lacourarie. « En plus d'être un lieu où les objets sont accessibles aux gens dans le besoin, la Ressource rit permet à des personnes souvent éloignées de l'emploi de reprendre une activité. C'est un cercle vertueux » est convaincue la vice-présidente de la POL en charge de la solidarité et de la cohésion sociale. Dans cette structure qui n'est pas un dépôt-vente, quatre personnes sont actuellement en chantier d'insertion professionnelle : « Chez nous, les personnes restent 24 mois au maximum. Elles



travaillent 24 heures par semaine en chantier d'insertion et une demi-journée par semaine, elles sont accompagnées par une conseillère socio-professionnelle. L'issue est soit une formation, soit un travail, ou pourquoi pas une création d'activité. Mais le chantier n'est qu'une étape » explique Jean-Paul Queyroi, responsable de la Ressource Rit à Limoges et Saint-Junien.

## Une petite entreprise

Collecte en déchetterie ou chez les particuliers, tri des objets et petite restauration pour ceux qui sont jugés vendables (les autres sont envoyés vers la filière de recyclage appropriée), étiquetage, accueil et conseil de la clientèle... « tout le monde fait tout » explique Jean-Paul Queyroi. Et dans ce paradis de l'occasion, on trouve un peu de tout, pour la maison ou le jardin : « Nous récupérons aussi les plantes ! La seule condition : que ça soit réutilisable et vendable. Car nous restons dans le domaine de l'économie, même si elle est sociale et solidaire. Nous fonctionnons sur nos propres recettes donc nous revendons à petits prix pour que l'entreprise fonctionne, pour permettre aux gens de s'équiper mais aussi pour réduire nos déchets en proposant une autre façon de consommer ».

Collecte, tri, vente et sensibilisation sont les quatre grands principes de la Ressource Rit qui fait partie d'un réseau national de quelques 150 structures du même type. Et si c'est un lieu idéal pour s'équiper lorsqu'on a un petit budget, chacun est libre d'aller y chiner une bonne affaire. Surtout qu'acheter d'occasion est un moyen de lutter « contre le gaspillage car on sait que plus on recyclera, moins on aura de déchets qui polluent l'environnement » souligne Martine Nebout-Lacourarie. Jean-Paul Queyroi est du même avis : « En déchetterie, on tombe parfois sur des produits qui ont à peine servi... La société de consommation, les phénomènes de modes font qu'on se

sépare très vite de ce que l'on a, juste par envie de changer ».



(1) L'association loi ALEAS (Association Limousine Emplois Activités Services) a été créée en 1981 par un groupe de travailleurs sociaux avec l'objectif de favoriser le retour à l'emploi sur la Haute-Vienne de publics en difficulté d'insertion.

**- Association ALEAS -**  
**3, place Gustave-Philippon 87000 Limoges**  
**Tél. : 05 55 34 10 77**  
**- La Ressource Rit -**  
**5, chemin des Gouttes 87200 Saint-Junien**  
**Tél. : 05 55 02 32 20**  
**Mail : associationaleas87@gmail.com**  
**Horaires : du mardi au vendredi 14h-18h30**  
**et le samedi 10h-12h / 14h -18h30.**

## Un service civique pour l'Agenda 21 et les associations



Sous le tutorat du Chef de Mission Agenda 21, Eric Tachard, James Vevaud a en charge jusqu'en novembre 2019 l'élaboration de fiches de renseignements types afin d'avoir des données pertinentes et actualisées de chaque association. Elles seront ensuite classées par thème (sport, culture, loisirs.)

et ainsi tous les habitants de la POL pourront trouver dans un guide leur activité préférée au plus près de chez eux. Passionné de jeux vidéos, milieu dans lequel il envisage de faire sa carrière à la fin de son service civique, cet habitant de St-Brice a en quelques mois rencontré près de 300 responsables associatifs du territoire pour la réalisation du futur guide des associations.

# A l'Aïga Blua avec la POL !

Chaque année, près de 24 000 scolaires sont reçus au centre aqua-récréatif communautaire. Des collégiens, des lycéens, mais surtout beaucoup de bambins. Chaque élève scolarisé sur la POL connaît bien les bassins de l'Aïga Blua !

Étant donné que tous les foyers ne peuvent pas se payer des cours de natation, « les élus ont voulu donner la possibilité à tous les enfants d'apprendre à nager. Que la collectivité prenne à sa charge le transport et l'intervenant est vraiment très rare. Je n'en connais pas d'autre en tout cas » note Pierre Barrière, responsable du centre et MNS, qui salue ainsi la politique menée par la POL. Car en plus des séances sur leur temps scolaire (dont la communauté de communes prend à sa charge le transport et la prestation d'un maître nageur par classe), les jeunes bénéficient gratuitement de sept entrées supplémentaires pour profiter des joies de la piscine tout au long de l'année.

## Des séances utiles, un apprentissage nécessaire

Selon un planning trimestriel qui change tous les ans, chaque élève bénéficie d'une dizaine de séances de 45 minutes. La première sert de test et permet de répartir les enfants selon leur niveau. Pour les primaires, « on vérifie qu'ils savent nager, on voit s'ils ont peur de mettre la tête sous l'eau. On établit ensuite des groupes en fonction du nombre d'encadrants qu'il y a » rapporte Karine Astier, enseignante en CP à l'école de Saint-Brice-sur-Vienne. Les sept créneaux qui suivent sont dédiés à l'apprentissage et au perfectionnement de la natation et évoluent selon les niveaux. Enfin, la neuvième séance est consacrée à l'évaluation des enfants tandis que la toute dernière est celle du « plaisir », avec des bassins remplis de jeux d'eau. Pour les maternelles, l'approche est différente, axée davantage sur la découverte ludique de l'eau.

« Nous accueillons les enfants dès la petite section de maternelle et nous les suivons jusqu'au lycée ». Les équipes du centre aqua voient au fil des séances les pleurs se transformer en rires. Tout comme Karine Astier qui remarque que « certains ont toujours un peu d'appréhension mais il n'y a plus de pleurs. Dans l'ensemble, ils sont toujours très excités d'aller à la piscine ! Et l'après-midi, ils sont très fatigués ! C'est vraiment un bon moment

et donc une chance que la POL finance ces sorties. Une petite école comme la nôtre ne pourrait certainement pas se le permettre ». Si l'actuelle directrice de l'école par intérim conçoit qu'une séance par semaine ne suffit pas pour faire des miracles, elle note tout de même les beaux progrès de ses élèves : « On voit vraiment une évolution même au niveau des plus craintifs. À la fin de l'année, des enfants qui ne savaient pas du tout nager pouvaient se déplacer dans l'eau sans matériel. Ceux qui avaient peur de mettre la tête dans l'eau y parviennent... Ces séances sont donc très positives ».

## Le rôle des parents

Pour un maximum d'efficacité lors de ces séances, le nombre d'accompagnateurs est primordial. Le maître-nageur n'est qu'un intervenant extérieur, l'enseignant reste responsable de sa classe, voilà pourquoi il est présent au bord des bassins. Dans sa tâche, il est aidé par des parents d'élèves : « Le nombre de groupes dépend avant tout du nombre d'accompagnateurs qui sont aux côtés de l'enseignant. Ce sont des personnes agréées. Plus il y en aura, plus on pourra constituer des petits groupes et donc faire du travail qualitatif. Mais les écoles ont bien du mal à trouver

**« Nous accueillons les enfants dès la petite section de maternelle et nous les suivons jusqu'au lycée »**

des parents disponibles » souligne Pierre Barrière. « Généralement, ils sont là pour s'occuper de ceux qui ont peur de l'eau avec des petits jeux pour les rassurer. Si on n'avait pas d'accompagnateurs, on ne pourrait pas aller à la piscine » explique Karine Astier. Alors, à Saint-Brice comme ailleurs, les parents essaient de s'organiser : « Il y a ceux qui ont le temps et les autres qui posent des RTT pour pouvoir nous accompagner. On planifie à l'avance et on essaie de faire une rotation pour que ce ne soit pas très contraignant. C'est un investissement mais ils le font avec plaisir ».

Une session d'agrément (petits et grands bassins) est organisée en septembre pour les parents qui jouent donc un rôle primordial dans la découverte et l'apprentissage de la natation des enfants du territoire.



# Vos élus écrivent à nouveau au Président de la République...



Agir au service des habitants, des communes et du territoire

Les membres du bureau communautaire  
Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

A  
Emmanuel Macron  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris

Saint-Junien, le 21 janvier 2019

[ A nouveau, nous nous adressons à vous. 17 mois après notre premier courrier du 5 septembre 2017, nous ne pouvons que réitérer ce que nous vous disions alors en conclusion de notre adresse : « la ruralité ne demande pas l'aumône... Elle n'attend que des preuves de confiance. » Que demandons nous alors ? Une juste écoute... Une main tendue vers un territoire rural qui se bat pour conserver un tissu industriel fort et son attractivité... Une attention à une situation très concrète dont nous pressentions l'injustice... ]

[ Faute de cette attention, mais convaincus de notre bon droit, soyez certain que nous avons agi. Nous avons ainsi diligenté un audit, qui notamment nous a permis de donner de la certitude à notre sentiment d'injustice. Nous savons désormais que notre territoire Porte Océane du Limousin – de quelques 27 000 habitants et 10 000 emplois, au cœur de la ruralité, et qui a pour lui la force de son tissu industriel – contribue autant au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales... que la commune qui accueille Eurodisney. Sans doute, l'incongruité de la situation ne vous échappera pas. Alors que depuis 2012 notre territoire et ses communes perdent 3,7 millions chaque année (comme nous l'a indiqué avec précision l'audit), nous connaissons aussi les raisons techniques qui font qu'une part substantielle du FPIC est un prélèvement injuste et disproportionné, de plus de 1 million d'euros en 2018. ]

[ Aujourd'hui, nous pensons que c'est le moment de revenir vers vous. Non par opportunisme d'une situation nationale inédite, « historique » pour reprendre vos mots du 10 décembre dernier, mais bien parce que notre frustration de ne pas avoir été écoutés rejoint ce malaise qui aujourd'hui traverse l'ensemble de notre pays, et en particulier les zones rurales. Nous voulons être entendus. Les collectivités, la société civile, les citoyens, nous sommes tous dans la même attente. ]

[ Ici, c'est notre train entre Limoges et Angoulême qui a été interrompu, il y a près de 9 mois. Et alors que sous l'égide de votre Ministre des transports et sous la direction du Préfet de Région, un processus de dialogue est enfin engagé à force de mobilisations locales, SNCF Réseau décide, sans avertir les élus locaux, de mettre des traverses en croix sur la ligne, comme si tout était terminé. Cela nous a conduit avec tous nos collègues élus, Charentais et Haut-Viennois, à une démonstration de force en décembre dernier, par laquelle nous avons retiré ces traverses. Comme partout dans la ruralité, le droit à la mobilité durable impose le maintien de notre train du quotidien. ]

## ...et attendent toujours sa réponse